Décision 20-DEX-02 du 18 décembre 2020

relative à la prise de contrôle conjoint de l'hypermarché Géant-Casino La Batelière par le groupe Parfait aux côtés de l'Association des Centres Distributeurs E. Leclerc et à la prise de contrôle exclusif de la société H Immobilier par le groupe Parfait L'Autorité

Posted on: 13 mai 2022 | Secteurs :

DISTRIBUTION

GRANDE CONSOMMATION

OUTRE-MER

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération	Prise de contrôle
Partie notifiante	Groupe Parfait et ACDLec
Décision de phase	Phase 2

Entreprise(s) ou organisme(s) concerné(s)	Géant-Casino La Batelière

Lire

le texte intégral de la décision
352.67 Ko

le communiqué de presse